

Managers : gérer les relations avec les membres du CSE

Gérer les relations avec les représentants du personnel au quotidien

Code
531006

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1056 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Tout Manager ayant dans ses équipes des représentants du personnel

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

LES POINTS FORTS

Conseils personnalisés d'un formateur praticien des relations sociales

Formation qui alterne apports théoriques et exercices pratiques

Échanges et conseils pratiques pour trouver les solutions aux difficultés rencontrées sur le terrain

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos

Objectifs pédagogiques

- Expliquer les rôles, missions et heures de délégation des membres du CSE
- Définir une méthode permettant d'adapter ses pratiques managériales à la présence de représentant(s) du personnel dans son équipe
- Adapter son pouvoir d'autorité au statut particulier des salariés protégés

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Expliquer les rôles, missions et heures de délégation des membres du CSE

Identifier les moyens et missions du CSE

- Les missions des élus CSE tendent à les rendre toujours plus polyvalents
- Les moyens conférés par la loi aux élus et aux représentants syndicaux
- L'importance de la formation des élus
- Cas pratique (mur de Post-it) : distinguer les missions des mandats syndicaux (délégué syndical, représentant syndical au CSE et représentant de la section syndicale)

Cerner le rôle des managers dans le cadre des réunions CSE

- Les managers participent-ils de droit aux réunions ?
- Peuvent-ils être invités en tant que collaborateurs de l'employeur ?
- Peuvent-ils être des invités extérieurs ?
- Quiz : place du manager dans les réunions CSE

Définir une méthode permettant d'adapter ses pratiques managériales à la présence de représentant(s) du personnel dans son équipe

Mettre en œuvre la politique de l'entreprise dans son service

compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Comment concilier liberté de parole des élus et exercice du pouvoir de direction de son service ?
- Quel est le rôle des élus lorsqu'un manager veut sanctionner un salarié de son service ? (assistance à l'entretien préalable)
- Le rôle des managers vis-à-vis des représentants de proximité et des membres de la CSSCT
- Cas pratique : à partir d'exemples concrets, identifier les comportements sanctionnables

Faciliter l'exercice du mandat des élus

- Comment aménager la charge de travail et/ou leurs horaires de travail (entretien de début de mandat et entretien annuel d'évaluation) ?
- Comment laisser les élus titulaires assister aux réunions : quelle périodicité ?
- Combien d'heures de délégation ?
- Des heures attribuées chaque mois, mais qui se partagent et qui se reportent
- Comment les prendre ? Qui prévenir ? Comment prévenir ? Dans quel délai ?
- A quoi servent-elles ?
- Comment réagir quand un élu prend plus d'heures que son quota légal ?
- Que faire en cas de doute sur l'utilisation faite des heures de délégation ?
- Partages d'expériences : échanges sur des cas spécifiques rencontrés par les participants dans le cadre du management de RP

Adapter son pouvoir d'autorité au statut particulier des salariés protégés

Manager et exercer un pouvoir d'autorité et de contrôle sur les membres élus de son équipe

- Comment réagir quand un élu est dérangé à son poste de travail pour son mandat ?
- Est-il possible de sanctionner un membre du CSE ?
- Licenciement d'un salarié protégé : les spécificités de la procédure
- Cas pratique : élaborer une frise chronologique relative au licenciement d'un salarié protégé

Modifier le contrat de travail ou les conditions de travail d'un élu CSE

- Horaires
- Lieu de travail
- Fonctions
- Jeu de rôle : à partir de scénarios donnés par le formateur, résoudre des situations professionnelles

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

...

PARIS

- 7 Sep. 2026 – Session Garantie
- 20 Nov. 2026

A DISTANCE

- 7 Sep. 2026 – Session Garantie
- 20 Nov. 2026

